

Participation Plaisir Prudence

## **BIENVENUE**

## ASSEMBLÉE D'OUVERTURE

26e SAISON

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024

Τ



## 2. Présentation du CA - 2024

Rémi BergeronAndré DubéLuc LangisPrésidentVice-présidentTrésorier

Clermont Dussault Pierrette Bédard
Secrétaire Directrice

Mario Bolduc Lyne Therrien
Directeur Directrice

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



## 3. Accueil des nouveaux membres

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



## 4. Ordre du Jour

- 1. Mot de bienvenue
- 2. Présentation des membres du CA
- 3. Accueil des nouveaux membres
- 4. Présentation de l'ordre du jour
- 5. Présentation du Club
- 6. Démonstration angles morts (10h00)7. Fonctionnement-Sorties de vélo
- - 7.1. Groupes de vélo 2024

  - 7.2. Encadrement des sorties
    7.2.1. Présentation des encadreurs
    - 7.2.2. Rôles et responsabilités
  - 7.3. Sorties 2024
    - 7.3.1. Liste des sorties
    - 7.3.2. Ride with GPS Club 7.3.3. Covoiturage

- 7.4. Éthique
- 7.5. Sécurité
  - 7.5.1. Signalisation utilisée au Club
  - 7.5.2. Incidents et accidents 2023
  - 7.5.3. Rappel Code de la sécurité routière
  - 7.5.4. Présentation document de la SAAQ
- 8. Maillot du club
- 9. Coût d'inscription
- 10. Formations 2024
- 11. Site web
- 12. Autres sujets: Pique-nique 2024, Voyages 2024
- 13. Levée de l'assemblée

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



#### 5. Présentation du Club

- Créé en 1998; OSBL en 2015
- Pour les 50 ans et +
- Philosophie: Participation, Plaisir, Prudence
- Sorties à vélo
  - Mais aussi: Raquette, spinning, activités sociales
- Assurance responsabilité
- Bénévolat

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024

.

- Créé en 1998; transformé en OSBL en 2015
- Pour les 50 ans et plus: au 12 avril 2024: 140 membres dont 12 nouveaux; 172 membres en 2023 (incluant les 4 membres honoraires)
- Philosophie: Les 3 P: Participation, Plaisir et Prudence
- Principale activité: Sorties à vélo
- Mais aussi: Raquette, spinning, activités sociales (pique-nique, cabane à sucre)
- Assurance responsabilité pour les administrateurs et bénévoles
- Basé sur le bénévolat: nécessite l'implication de plusieurs membres



## Bénévolat

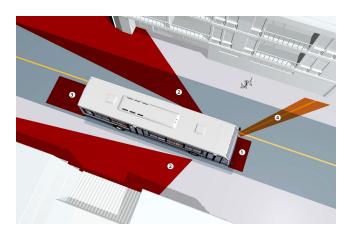
- ✓ Encadreurs (chef de file et serre-file)
- ✓ Membres du CA
- ✓ Accueil et intégration des nouveaux membres
- Aide lors des activités (assemblées, vente des vêtements, pique-nique)
- √ Responsable raquette
- ✓ Organisation des sorties spéciales annuelles

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



Participation Plaisir Prudence

# 6. Démonstration angles morts avec la SAAQ (10h00)



Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



## 7. Fonctionnement des sorties à vélo

## **7.1 Groupes** 7.2 Encadrement

7.3 Sorties

7.4 Éthique

7.5 Sécurité

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



#### **Quelques notions**

#### Vitesse moyenne:

· Vitesse sur terrain plat, sans vent notable

#### Dénivelé:

 Différence entre le point le plus haut et le point le plus bas d'un parcours

#### Choix d'un groupe:

- · Choisir un groupe moins rapide pour débuter
- Aller vers un groupe plus rapide? Choisir une sortie plus facile
- Rouler avec ses ami(e)s? Choisir le groupe du moins rapide
- Pas assez pour former un groupe? Joindre le groupe le moins rapide
- Respecter la vitesse du groupe

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024

9

#### Vitesse moyenne:

Vitesse à laquelle le groupe évolue sur un terrain plat, sans vent notable

#### Dénivelé:

 Différence entre le point le plus haut et le point le plus bas de votre parcours

## Choix d'un groupe:

- En cas de doute, mieux vaut choisir un groupe plus faible pour débuter
- Lorsqu'on décide d'aller vers un groupe plus rapide, on le fait lors d'une sortie plus facile (ex. distance, dénivelé)
- Si on veut rester avec ses ami(e)s, on reste dans le groupe du moins rapide
- Si nous ne sommes pas assez pour former un groupe, on joint le groupe moins rapide et non le plus rapide.
- On respecte la vitesse du groupe que l'on joint même si on a la capacité de rouler plus rapidement



#### Mollo et Mollo+

#### **Mollo**

• Vitesse moyenne:15 à 18 km/h

• Pistes asphaltées ou non, plus rarement sur la route

• Distance: 40 à 60 km

• Dénivelé: Rarement plus de 250 m

#### **Mollo+**

• Vitesse moyenne: 17 à 20 km/h

• Pistes asphaltées ou non, et aussi sur la route

• Distance: 50 à 70 km

• Dénivelé: Rarement plus de 300 m

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024

LO



Mezzo et Mezzo+

#### Mezzo

• Vitesse moyenne: 19 à 22 km/h

• Routes et occasionnellement pistes asphaltées

Distance: 60 à 90 kmDénivelé: jusqu'à 600 m

#### Mezzo+

• Vitesse moyenne: 21 à 24 km/h

• Routes et occasionnellement pistes asphaltées

Distance: 60 à 90 km
Dénivelé: jusqu'à 600 m

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024

. 1



## Rapido et Rapido+

#### Rapido

• Vitesse moyenne: 23 à 26 km/h

• Routes et occasionnellement pistes asphaltées

Distance: 60 à 90 kmDénivelé: 600 m et +

• Relais

#### Rapido+

• Vitesse moyenne: 25 km/h et plus

• Routes asphaltées

• Distance: 85 à 110 km et plus

• Dénivelé: jusqu'à 1100 m

• Relais et sillonnage à la file indienne

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024

1.

Pour le relais, il est permis de ne pas le prendre.



## 7. Fonctionnement des sorties à vélo

7.1 Groupes

#### 7.2 Encadrement

7.3 Sorties

7.4 Éthique

7.5 Sécurité

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



Groupe	Nombre de cyclistes inscrits	Encadreurs
Mollo		Daniel Blais Renaud Côté Louise Galarneau Micheline Boulet
Mollo+		Pierre Turgeon Joane Roy Line Saintonge Michelle Routhier Daniel Couture

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



Groupe	Nombre de cyclistes inscrits	Encadreurs
Mezzo		Bertrand Bruneau* Monique Dupuis Daniel Roy Normand Turgeon Jean-Paul Laroche Rachel Hallée Gérard Morin Yvon Poirier Serge Beaulieu Pierre Laliberté Donald Dion Jean Cousineau

\*Chef de file uniquement

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024

LO



Groupe	Nombre de cyclistes inscrits	Encadreurs
Mezzo+		Réjean Blanchet Clermont Dussault Jean-Luc Guilbault Lyne Therrien Daniel Gignac Serge Matte

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024

Тр



Groupe	Nombre de cyclistes inscrits	Encadreurs
Rapido		Rémi Bergeron André Dubé Réal Villemure
Rapido+		Pierre Tétreault Robert Ward

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



#### Chef de file

- Responsable de la sortie
- Peut rester en avant toute la sortie ou effectuer un changement avec un cycliste intéressé
- · Fait respecter les règles du club
- S'assure de ne pas dépasser 15 cyclistes
- Assure une période de réchauffement de 5-10 min. au départ
- Accorde les pauses; s'assure que le groupe est complet et prêt lorsqu'il redémarre
- Respecte la vitesse du groupe
- Détermine s'il y a relais ou non (Rapido et Rapido+)
- Accueille les nouveaux membres et assure leur soutien
- Prend en charge l'application du plan d'urgence

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024

18

#### Chef de file

- Responsable de la sortie
- Pour tous les groupes, à l'exception de ceux qui font du relais, le chef de file peut rester en avant pour la durée de la randonnée ou effectuer un changement avec un cycliste intéressés lors des pauses
- Fait respecter les règles du Club
- S'assure de ne pas dépasser 15 cyclistes (art. 486 du code) (préférablement de 5 à 10)
- Période de réchauffement de 5-10 min. au départ
- Accorde les pauses (s'entend sur la durée avec le groupe) et s'assure que le groupe est complet et prêt lorsqu'il redémarre
- Respecte la vitesse du groupe
- Détermine s'il y a relais ou non en fonction de la circulation, de la chaussée, de l'expérience des participants (Rapido et Rapido+)
- Accueille les nouveaux membres et s'assure qu'un membre les aide lors de leurs premières sorties
- Prend en charge l'application du plan d'urgence et la rédaction du rapport d'accident lorsque requis
- On verra le plan d'urgence un peu plus loin dans la présentation



#### Serre-file

- Dernier cycliste durant toute la sortie (sauf si relais)
- Ferme le groupe
- Lors d'un virage à gauche, informe le groupe si la voie est libre ou non et donne le signal lorsqu'elle est libre
- Avertit le groupe qu'un véhicule arrive par l'arrière lorsque la situation l'exige
- Intervient pour faire respecter les règles du club et garder le groupe compact
- Informe le chef de file des problèmes récurrents dans le groupe

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024

19

#### Serre-file

- Habituellement, il est le dernier cycliste durant toute la sortie (sauf si relais)
- Ferme le groupe (vérifie avant le départ que tous sont bien devant lui)
- Lorsque le chef de file lève son bras pour indiquer un virage à gauche, le serre-file informe le groupe si la voie est libre ou non. Attendre son signal avant de se tasser à gauche
- Avertit le groupe de la présence d'un véhicule qui suit, surtout:
  - sur des routes peu passantes
  - dans les courbes où la vision avant/arrière est mauvaise
  - lorsque des cyclistes roulent trop à gauche de la route
- Intervient durant une randonnée pour
  - faire respecter la file indienne, la distance entre les vélos (de un vélo à un vélo et demi), etc.
  - s'assurer que le groupe reste suffisamment compact, utilise le -1 ou +1 au besoin
  - demander à un cycliste de rejoindre le peloton
- Informe le chef de file des problèmes récurrents dans le groupe



#### Cycliste roulant en tête

- Regarde loin devant, choisis le meilleur tracé
- Garde la vitesse ou l'effort constant
- Signale les dangers avec les signaux convenus
- Évite de passer trop près d'un obstacle ou de s'en écarter trop brusquement
- Signale à l'avance les feux et arrêts obligatoires, indique les ralentissements et changements de route, etc.
- Ralentit avant de traverser un passage à niveau ou un pont de bois
- Permet de se regrouper après un arrêt, un virage ou un passage à niveau
- Ralentit après l'ascension d'une côte afin de permettre aux cyclistes de se regrouper. Au besoin, s'immobilise plus loin pour permettre la récupération

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024

20

#### Cycliste roulant en tête

- Regarde la route loin devant pour choisir le meilleur tracé à suivre
- Garde la vitesse ou un effort constant, mouline sans arrêt
- Indique avec les signaux visuels convenus les trous, les obstacles et les freinages dès qu'il les aperçoit afin de donner aux autres cyclistes un temps sécuritaire de réaction. Au besoin il signale avec la main si le groupe doit se déplacer pour éviter un obstacle
- Évite de passer trop près d'un obstacle ou de s'en écarter trop brusquement
- Indique à l'avance les feux de signalisation, les arrêts obligatoires, les ralentissements ou les changements de route ou toutes autres particularités (Ex: coureur à pied, un animal, passage piéton prioritaire...)
- Ralentit avant de traverser un passage à niveau ou un pont avec tablier de bois. Noter qu'il peut parfois être obligatoire de traverser le pont à pied, à côté du vélo
- Ralentit après un arrêt, un virage ou un passage à niveau afin de regrouper les cyclistes au besoin
- Ralentit si un groupe grimpe une côte de manière dispersée. Si l'arrêt complet est nécessaire, le faire plus loin afin de permettre la récupération et minimiser le risque de traumatisme à l'effort



#### Cycliste

- · Porte son casque
- S'assure que son vélo est en ordre
- Maintient la cadence et la vitesse, évite de freiner inutilement
- Roule à droite, à la file indienne
- Évite les changements brusques de direction
- Prend garde aux autres utilisateurs sur la piste
- Relaie les signaux venant de l'avant ou de l'arrière
- Garde sa position et continue de pédaler dans les descentes, augmente l'écart avec le cycliste qui le précède

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024

21

#### **Cycliste**

- Porte son casque (obligation pour rouler avec Les Côteux de Sherbrooke)
- S'assure que son vélo est en ordre
- Maintient la cadence et la vitesse (ne pas arrêter de pédaler), Évite de freiner inutilement
- Roule à droite et à la file indienne sur un chemin public et chaque fois que la visibilité est réduite, dans les courbes par exemple
- Évite les changements brusques de direction
- Prend garde aux autres utilisateurs sur la piste (cyclistes, piétons, patineurs, etc.)
- Relaie les signaux venant de l'avant ou de l'arrière
- Garde sa position et continue de pédaler dans les descentes, augmente l'écart avec le cycliste qui le précède



#### **Cycliste** (suite)

- Garde sa position dans les courtes montées
- Grimpe à son rythme dans les longues montées, double prudemment par la gauche, se regroupe au sommet
- Regarde le cycliste devant lui tout en gardant un œil sur la route
- Demeure à une longueur de vélo du cycliste devant lui
- Ne croise pas la roue du cycliste devant lui
- Dépasse toujours par la gauche et avertit: « Je passe à gauche »
- Avise le responsable s'il décide de quitter le groupe

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024

22

#### **Cycliste** (suite)

- Garde sa position dans les courtes montées
- Grimpe à son rythme dans les longues montées, double prudemment par la gauche, se regroupe au sommet.
- Regarde le cycliste devant lui tout en gardant un œil sur la route (ne pas fixer la roue du cycliste qui précède).
- Demeure à une longueur de vélo du cycliste devant lui
- Ne croise pas la roue du cycliste devant lui
- Dépasse toujours par la gauche, jamais par la droite et en le signalant: « Je passe à gauche ».
- Avise le responsable s'il décide de quitter le groupe



## 7. Fonctionnement des sorties à vélo

7.1 Groupes
7.2 Encadrement

7.3 Sorties

7.4 Éthique 7.5 Sécurité

Cette section contient des hyperliens soulignés en rouge. Pour accéder à la page Web correspondante, maintenez la touche CTRL enfoncée et cliquer sur l'hyperlien

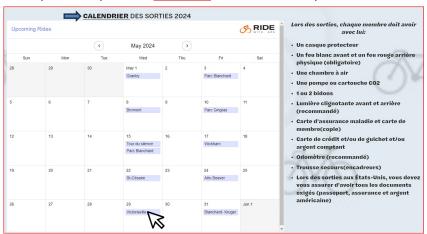
Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



Participation Plaisir

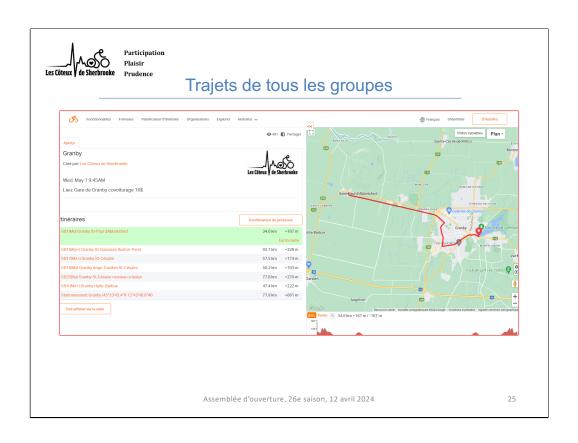
## 7.3.1 Calendrier des sorties

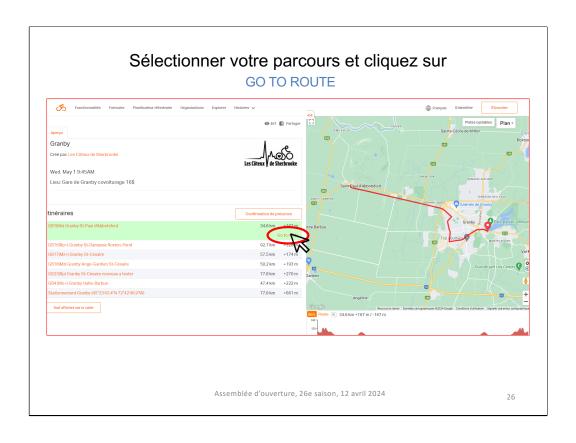
Vous pouvez imprimer le calendrier avec le lieu du départ seulement



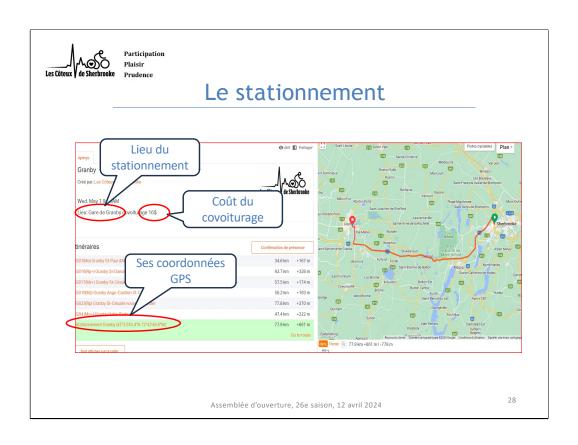
En cliquant sur l'endroit du départ, tous les trajets s'affichent ainsi que les coordonnées du stationnement.

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024











#### Confirmation de présences

Confirmer sa présence à la sortie permet aux membres de savoir qui sera de la sortie afin d'éviter de se présenter seul à une sortie.

Les encadreurs devraient le faire pour chaque sortie, ce qui permet aux membres de savoir s'il y aura un encadreur pour la sortie du groupe

#### Possible seulement sur cellulaire



#### 7.3.2 Ride with GPS Club

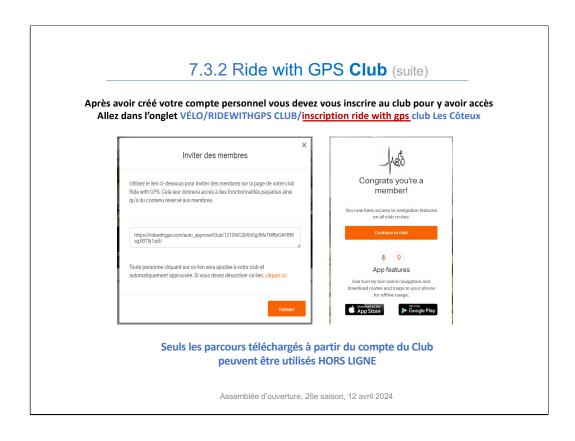
Pour avoir accès au compte Ride with gps Club vous devez vous créer un compte personnel gratuit

#### Créer un compte RideWithGPS personnel



<u>https://indewithaps.com/ pour accider tenir la tookne CRTL et cliques sur le lien)</u>
Si vous riaves pas de compnte, remplier l'info demandé et cliques sur « S'inscrire » pour votre créer votre compte de base qui ne coûte rien.
Utilises le même courriel que celui que vous utilises avec les Côteux.

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024

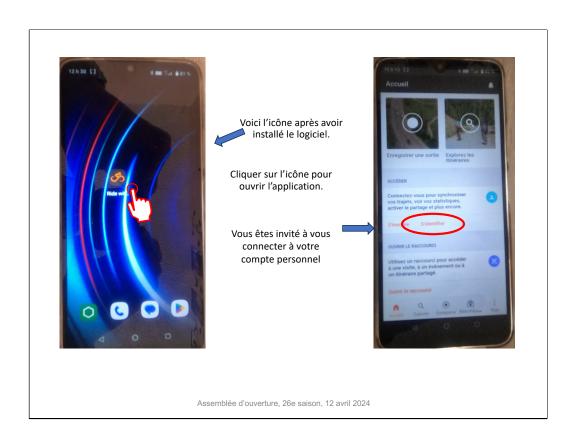


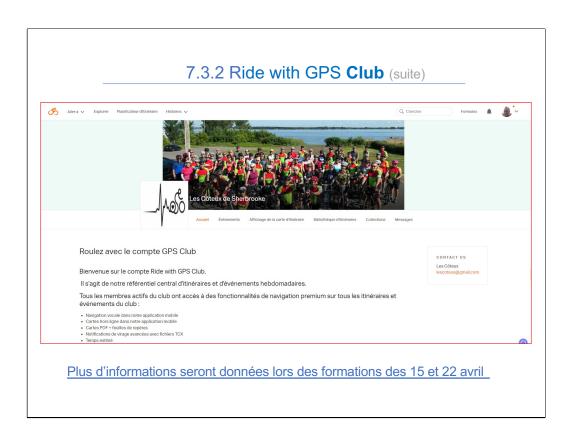
Après avoir créé votre compte personnel vous devez vous inscrire au club

Vous allez dans l'onglet

VÉLO/RIDEWITHGPS CLUB/inscription ride with gps club Les Côteux

Seuls les parcours téléchargés à partir du compte du Club peuvent être utilisés HORS LIGNE







#### Covoiturage

#### Un service pour vous accommoder

- Le Club ne peut garantir que chaque personne trouvera quelqu'un pour covoiturer
- Liste dressée à partir du formulaire d'inscription
- Fournie uniquement à ceux qui sont inscrits sur la liste (offreur et/ou demandeur)
- Lieu de rassemblement:
  - proposé: Carrefour de l'Estrie 8h15
  - autres à convenir entre vous
- Formule de partage des frais:
  - Frais pour chaque personne transportée, indiqué dans le calendrier des sorties

#### **ESSENTIEL DE VOUS METTRE EN CONTACT**

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



## Ne pas oublier lors des sorties

- · Copie du trajet : votre responsabilité
- Miroir et sonnette acceptés et utiles
- Lunch, collations, eau (avec ajout d'électrolytes au besoin)
- Carte d'assurance maladie ou une copie
- · Carte de membre avec verso complété

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024

36

#### À ne pas oublier lors des sorties

- Avoir une copie du trajet lors des sorties = une responsabilité individuelle
- Miroir et sonnette acceptés et utiles
- Avoir son lunch, ses collations et de l'eau en quantité suffisante (avec ajout d'électrolytes au besoin)
- Avoir sa carte d'assurance maladie ou une copie
- Avoir sa carte de membre avec les informations au verso concernant les allergies ou maladies chroniques (diabète, etc.)



## 7. Fonctionnement des sorties à vélo

7.3 Sorties
7.4 Éthique
7.5 Sécurité

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



### Une question de respect...

#### Respect de l'autre, Respect des règles

- Notre sécurité collective, notre image, notre réputation
- Le partage de la route
  - · Civisme et Courtoisie
  - · Quelques règles d'or:
    - Rouler à droite de la chaussée
    - Dégager complètement la route lors d'arrêts
    - Respecter le code de la route
    - · Éviter toute altercation, rester calme, désamorcer, s'excuser
  - En cas d'évènement de conduite dangereuse
    - · Numéro de plaque du véhicule
    - · Détails de l'incident pour déposer plainte officielle
- Respect du code de la route
  - · Mêmes lois et règlements pour tous

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024

38

Respect de l'autre; Respect des règles; Doit se traduire en comportements concrets.

Nos groupes peuvent être la cause d'inconvénients pour les autres usagers

L'image et la réputation du Club Surtout que nous roulons cette année avec une nouvelle signature visuelle

Faire preuve de civisme et de courtoisie envers les autres usagers

Quelques règles d'or:

- Rouler à droite de la chaussée
- Dégager complètement la route lors d'arrêts
- Respecter le code de la route
- Éviter toute altercation avec autrui, rester calme, désamorcer, s'excuser

En cas d'évènement de conduite dangereuse

 Relever le numéro de plaque du véhicule et notez les détails de l'incident afin de déposer une plainte officielle auprès des autorités

Respect du code de la route

- Nous sommes soumis aux mêmes lois et règlements que les autres usagers de la route
- (Nous vous invitons à lire les articles du Code de sécurité routière se référant à la bicyclette en cliquant sur le lien suivant:

Code de la sécurité routière, articles en lien avec l'usage d'une bicyclette



### ...et de comportements

### Esprit d'équipe, Esprit sportif

- Faciliter le travail des encadreurs
  - Respecter les directives du groupe
  - Participer à l'intégration des nouveaux membres
  - Si conditions difficiles, offrir au chef de file de le remplacer
  - · Considérer et respecter leur travail
- Se respecter entre cyclistes
  - Respecter les règles et le rythme du groupe
  - Rouler en équipe, s'entraider
  - · Non-complaisant mais bienveillant
  - En cas de difficultés, faire partie de la solution

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024

39

### Faciliter le travail des encadreurs

- Respecter les directives du groupe, par exemple, conserver sa position sauf dans les montées ou dans les relais
- Participer à l'accueil et à l'intégration des nouveaux membres (les prendre sous votre aile)
- Si les conditions sont difficiles, offrir au chef de file (sans insister) de le remplacer
- Considérer le travail des encadreurs; ils occupent des positions qui leur demandent de forcer davantage (tirer ou récupérer)

### Se respecter entre cyclistes du même groupe

- Favoriser le respect des règles d'un groupe (vitesse, arrêts, etc.) On roule en groupe, cela impose des contraintes
- Rouler en équipe, s'entraider
- Conserver ses commentaires pour les fins de sortie et les faire de façon appropriée. Sans complaisance mais avec bienveillance
- En cas de situations particulières, faire partie des solutions (s'impliquer)



# 7. Fonctionnement des sorties à vélo

7.1 Groupes 7.2 Encadrement 7.3 Sorties 7.4 Éthique

7.5 Sécurité

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024

41

## <u>Je suis le premier responsable de ma sécurité</u> Comportements:

- Être conscient de mon environnement, Exemples:
  - lors d'un virage à gauche ou à un panneau d'arrêt (tout le groupe peut-il passer en même temps ?)
  - en croisant une autre route (tout le groupe peut-il passer en même temps?)
- En ayant des comportements sécuritaires par exemple:
  - En tant qu'usager vulnérable nous sommes tenu d'adopter des comportements favorisant notre sécurité.
  - Le piéton est considéré plus vulnérable que le cycliste qui doit par conséquent agir avec prudence à son égard.
  - ne pas suivre de trop près (tout ne peut être signalé: chaussée est trop mauvaise ou cycliste pas en mesure de signaler)
  - Respecter la file indienne
- Connaître et respecter le Code de la sécurité routière du Québec
- Aller voir les fichiers sur le site du club dans l'onglet Sécurité



Participation
Plaisir
Prudence

# À bien y penser...

#### Quelques risques...

- Vitesse
- Arrêter brusquement
- Suivre de trop près
- « Décliper » lors d'un arrêt brusque
- Les fissures
- Croiser la roue du cycliste devant
- Ne pas rouler en file indienne
- Dépasser autre cycliste lorsque peu d'espace

#### ...et moments d'inattention

- Ne pas voir que la route rétrécit et chuter dans un fossé
- Ne pas voir que le cycliste devant signale un obstacle
- Regarder très loin en avant, mais pas suffisamment ce qui est juste devant
- Regarder vers l'arrière et perdre le contrôle du vélo
- Être distrait par son GPS, cellulaire, odomètre

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024

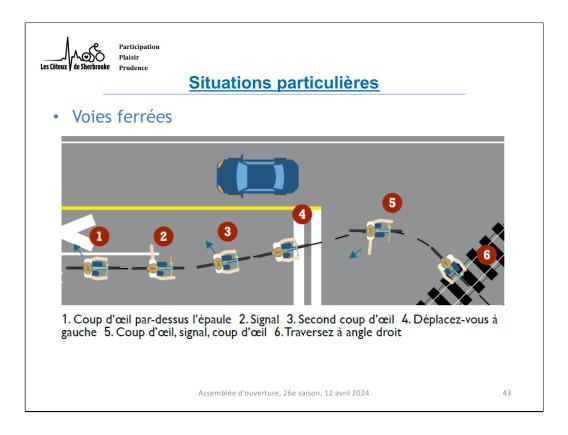
42

#### Quelques risques ...

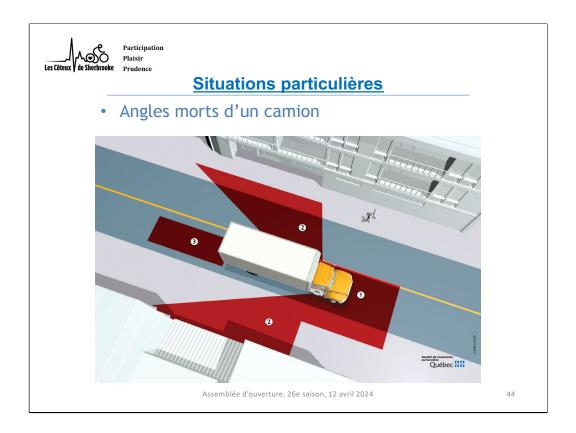
- La vitesse (ralentir au besoin en avisant pour tenir compte de l'état de la chaussée, des obstacles, etc.)
- Arrêter trop brusquement (donne peu de chance au suivant)
- Suivre de trop près
- Vos pédales à clip lors d'un arrêt brusque
- Les fissures (danger que la roue entre dans la fissure)
- Chevauchement de la roue de celui ou celle qui nous précède
- Non-respect de la file indienne
- Dépassement d'un autre cycliste particulièrement sur les pistes cyclables (peu d'espace)

#### ...et moments d'inattention

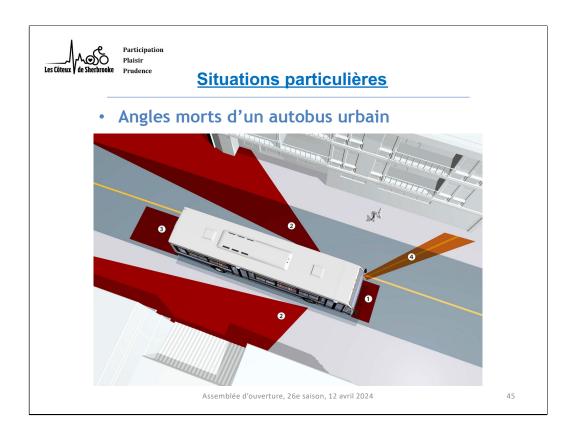
- Ne pas voir que la route rétrécit et chuter dans un fossé
- Ne pas voir ce que le cycliste avant signale un obstacle
- Regarder très loin en avant, mais pas suffisamment ce qui est juste devant nous
- Regarder vers l'arrière et perdre le contrôle du vélo
- Votre GPS ou odomètre peuvent vous distraire



- Si vous les traversez dans le mauvais angle, vous risquez de tomber ou d'abîmer vos roues
- N'oubliez pas que les rails mouillés sont glissants
- Traversez toujours les rails à angle droit
- Si les rails sont à angle par rapport à la route, il vous faudra occuper toute une voie
- Signalez votre intention de vous placer dans la voie qui vous laissera assez de place pour traverser les rails à 90 degrés
- Roulez lentement et mettez-vous debout sur les pédales quand vous traversez des voies particulièrement bosselées
- Si la manoeuvre est trop risquée, descendez de vélo et traversez à pied



- 1. À l'avant : plus le capot est long, plus l'angle mort est grand. Une petite voiture peut même s'y cacher.
- 2. Sur les côtés : puisque la visibilité sur les côtés est limitée par les angles morts, le conducteur doit se fier uniquement à ses rétroviseurs.
- 3. À l'arrière : l'angle mort arrière est très long. Il faut rester vigilant lorsqu'un camion recule.



- 1. À l'avant: l'angle mort est petit parce que l'autobus urbain a un devant plat. Attention aux autobus scolaires.
- 2. Sur les côtés : même si les rétroviseurs sont bien ajustés, les angles morts latéraux couvrent une large superficie en raison des dimensions imposantes de l'autobus. Ces zones seront encore plus grandes sur un autobus articulé.
- 3. À l'arrière : même si la vitre arrière réduit l'étendue de l'angle mort, il faut faire attention lorsque l'autobus recule.
- 4. À l'avant gauche : plus le pilier est large, plus l'angle mort est grand.



Utiliser cette signalisation est obligatoire pour chaque cycliste en vertu du Code de sécurité routière.



## Signalisation utilisée au club

### Signalisation des dangers

- Un trou : le pointer avec l'index
- Plusieurs trous : les pointer avec l'index avec un mouvement de gauche à droite; augmenter la distance entre les vélos
- Fissures: les pointer avec la main avec mouvement longitudinal
- Grille d'égout : la pointer avec l'index et contourner par la gauche
- Débris : Avertir « Roche, gravier, verre, bois...»

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024

47

Nous favorisons également les méthodes suivantes pour signaler diverses situations sur le circuit :

- Un trou : pointer le trou avec l'index
- Plusieurs trous : pointer les trous avec l'index en ayant un mouvement de gauche à droite et recommander d'augmenter la distance entre les vélos
- Fissures: pointer les fissures avec la main en ayant un mouvement longitudinal
- Grille d'égout : la pointer avec l'index et la contourner par la gauche
- Débris : signalisation verbale « roche, gravier, verre, bois...»

Faire tous ces signes avant l'obstacle pour laisser un temps de réaction aux cyclistes qui nous suivent



# Signalisation utilisée au club

### Signalisation des dangers (suite)

- Pont de bois : « Pont de bois »
- Obstacle à droite : Pointer l'obstacle, Avertir: « Piéton, auto, cycliste... »
- Auto derrière le groupe : Avertir: « Auto arrière » ou « Car back »
- Voie ferrée : Bras droit derrière le dos avec deux doigts en V et avertir «Voie ferrée»

Signaler <u>à l'avance</u> pour laisser un temps de réaction aux cyclistes qui suivent

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024

48

- Pont de bois : signalisation verbale «pont de bois»
- Obstacle à droite : pointer l'obstacle avec l'index et signalisation verbale « piéton, auto, cycliste...»
- Auto derrière le groupe : signalisation verbale « auto arrière»
- Voie ferrée : bras droit derrière le dos avec un mouvement vers la gauche ou signalisation verbale «voie ferrée»

Faire tous ces signes avant l'obstacle pour laisser un temps de réaction aux cyclistes qui nous suivent



## Signalisation utilisée au club

### Signalisation des intentions

- Dépasser un cycliste : « je passe à gauche »
- Sortir du groupe : « je sors » et pointer la direction
- Rentrer dans le groupe : « je rentre » et pointer avec la main

S'il est difficile de lâcher le guidon, utiliser seulement la signalisation verbale

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024

49

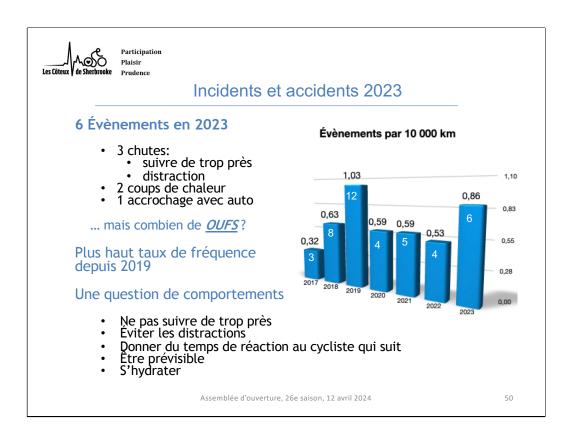
### Signalisation des intentions

Dépasser un cycliste : signalisation verbale « je passe à gauche »

Sortir du groupe : signalisation verbale « je sors » et pointer la direction avec la main

Rentrer dans le groupe : signalisation verbale « je rentre » et pointer avec la main

S'il est difficile de lâcher le guidon, utiliser seulement la signalisation verbale



### Incidents et accidents

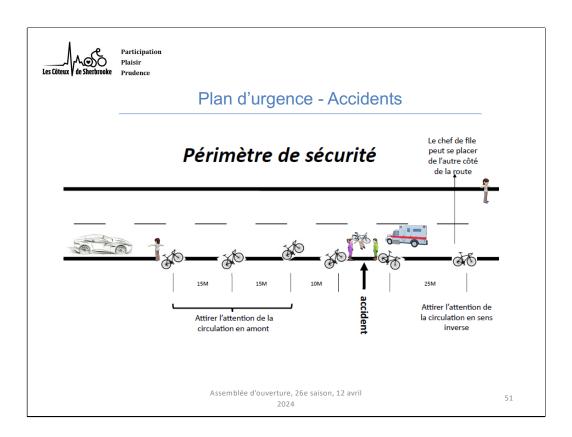
- 6 évènements soit 2 de plus que l'an dernier
- Suivre de trop près et moment d'inattention sont toujours les deux principales causes de nos accidents.
- 6 évènements mais combien de OUFS ?

### Plus haut taux de fréquence depuis 2019

- 172 membres en 2023, pour un total de 69,462 km. 6 évènements représentent un taux d'évènements de .86 accidents par 10,000 km.
- Il faut remonter à 2019 pour avoir une moyenne plus élevée: 1.03 accidents par 10,000 km, pour 234 membres ayant parcouru 115,986 km.

# Une question de comportements

- C'est l'affaire de tous d'être attentif et de respecter une distance adéquate.
  - Ne pas suivre de trop près et éviter les distractions
- Donner du temps de réaction au cycliste qui suit
- Être prévisible, Signaler nos intentions
- S'hydrater. Avec les changements climatiques, des situations de coup de chaleur risquent d'être plus fréquentes. Donc, boire plus souvent, prendre nos pauses à l'ombre et être attentif à nos pairs ça peut aider.



### Le/la responsable du groupe doit :

- 1- Évaluer rapidement les dangers pour sa propre vie et celle du blessé
- 2- Ne pas déplacer le blessé à moins que sa position l'expose à d'autres dangers
- 3- Prendre les précautions pour éviter d'autres blessures
- 4- Établir un périmètre de sécurité
- 5- Identifier une personne pour s'occuper du blessé et une autre pour l'assister
- 6- Créer un écran si nécessaire (soleil, pluie, etc.)
- 7- Éviter de créer un attroupement à proximité de l'accident
- 8- Coordonner les efforts

#### Les participants doivent :

- 9- Rester calme et se placer en sécurité en retrait de la chaussé
- 10- Un membre qui a des qualifications en soins de santé porte assistance au chef de file auprès du blessé
- 11- Gérer la circulation dans les deux sens au besoin; stopper, ralentir ou laisser passer en alternance
- 12- Appeler les services d'urgence (911) si requis. Bien indiquer qu'il y a une personne blessée.
- 13- Noter le numéro d'immatriculation du véhicule impliqué, s'il y a lieu
- 14- Contacter un proche de la personne blessée, au besoin
- 15- Prendre en photos les éléments de preuve de l'accident. Véhicule impliqué, la route en amont, en aval.
- 16- Compléter les informations sur le rapport d'accident
- 17- Sécuriser les équipements du blessé et de son accompagnateur. Bien noter l'adresse choisi à cette fin
- 18- Poursuivre la randonnée seulement quand tous les participants auront repris leurs esprits.



Art. 504 Amendes pour un cycliste de 80 à 100\$

- Réflecteurs physiques (non auto-collant) et phares
- Omettre de signaler ses intentions
- Omettre de s'immobiliser à un feu rouge ou à un arrêt obligatoire
- Effectuer un virage à droite au feu rouge alors que la signalisation l'interdit
- Omettre de céder le passage aux usagers qui ont la priorité
- Circuler avec un ou des écouteurs
- Circuler en manipulant un appareil électronique portatif, qu'il soit ou non tenu en main, sauf s'il affiche des informations utiles à la conduite, auquel cas il doit être installé sur un support fixe

Note: Voir les extraits du Code à la fin du présent document.



Les renseignements présentés dans ce document doivent être considérés comme des conseils ou des bonnes pratiques approuvées par la Société de l'assurance automobile du Québec, le ministère des Transports du Québec et Vélo Québec. Ils n'ont pas de valeur légale et le Code de la sécurité routière prévaut en tout temps.

https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/comportements/angles-morts/visibilite-presence-vehicule-lourd/



### 8. Maillot du Club



#### Merci aux bénévoles

- · Groupe de travail
- Essayage

#### **Boutique**

- En mode commande jusqu'au 19 avril 2024
- · On peut vous aider
- Essayage prolongé du 13 au 19 avril
- 6 semaines de livraison
- Version anglaise en voie de correction

Après le 19 avril (et jusqu'au 30 septembre 2024)

Possibilité de rouvrir la boutique. Minimum requis Code Promo: coteux2024 donne 20% de rabais

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024

54

#### Merci aux bénévoles

<u>Le groupe de travail</u>: Pierrette Bédard, Lyne Therrien, Mariette Larochelle, Johanne Pinard, Bertrand Bruneau, Jeanne d'Arc Thivierge, Suzanne Roberge <u>Essayage</u>: Mario Bolduc s'est ajouté pour les 2 journées d'essayage

#### La boutique

Ouverte en mode commande jusqu'au 19 avril 2024 Important de bien vérifier votre commande, <u>NON-REMBOURSABLE</u> Soutien technique On peut vous aider

- Première ligne:
- Pierrette Bédard: pierrette.bedard.5@gmail.com (819) 565-0272
- Lyne Therrien: linette.57@hotmail.com R: (819) 837-2769, C: (819) 837-2769
- Deuxième ligne:
  - Virginie Hunter et Martin Parker, chez Sugoï au besoin

Manteau Seymour - précisions

Essavage: Limité jusqu'au 19 avril 2024

Production: Prévoir 6 semaines

Version anglaise - Insatisfaction soulignée. Depuis, ils sont en processus pour traduire leur

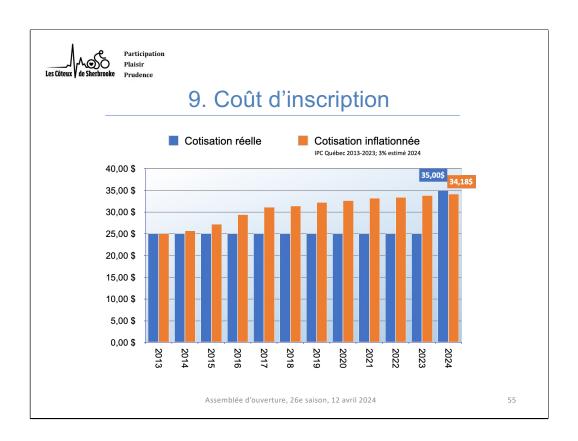
plateforme.

Distribution en juin lors des sorties

Après le 19 avril (et jusqu'au 30 septembre 2024)

Possibilité de rouvrir la boutique au même prix sur les produits de la boutique. Minimum d'items requis.

Code Promo: coteux2024 donne 20% de rabais, valide sur les produits à prix régulier, excluant les vélos, sur le site <a href="https://www.sugoi.com/fr\_ca/">https://www.sugoi.com/fr\_ca/</a>.





Visitez le site Les Côteux de Sherbrooke pour connaître les rabais consentis par nos commanditaires.

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



# 10. Formations 2024

Titre	Date	Formateur	Clientèle	Coût membre	Limite Part.
Spinning	2024		Tous		22
Mécanique de base	29 avril ? à confirmer	André Dubé	Tous	0\$	10
Capitaine de route maison	4 avril 13h	Clermont Dussault	Encadreurs	0\$	
RCR et premiers soins	3-4 juin	Karl Brodeur	Encadreurs Membres	0\$ encadreurs 40\$ non-encadreurs	8
Consolidation des habiletés de base	7, 14 et 16 mai 10h30-12h30	Daniel Cyr	Tous	Obligatoire pour nouveaux Membres aux 5 ans	20
Monter efficacement	9 mai 10h30- 12h30	Daniel Cyr	Tous	0\$	20
Formation ride with gps	15 et 22 avril 13h à 16h	André Dubé	Tous	0\$	50

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



- Le Club: Philosophie, CA, Histoire, etc.
- Inscription 2024: Formulaire d'inscription
- Boutique vêtements: Pour commander vos articles de la boutique
- Informations générales: Concernant la saison de vélo
- Commanditaires: Liste des commanditaires et rabais
- Vélo: Code de conduite, Encadreurs, Ride with GPS, sorties spéciales, etc.
- Sécurité: Informations en sécurité, liens de sites spécialisés, Mise au point, etc.
- Rapports spéciaux: Rapports émis par le CA, sondages, etc.
- Photos: Des diverses activités, saisons antérieures et en cours
  - Faire parvenir vos photos pour affichage et enrichir votre site
- Vendre: offres d'articles en vente par les membres
- Nous contacter: Contacts et responsables, CA et activités



# 12. Autres sujets

## Pique-nique 2024

- 14 août 2024
- · Camping île Marie

# Voyages 2024

- Valleyfield
- Joliette

# Voyages 2025

- Lévis (St-Nicolas)
- À venir

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024

50

### Pique-nique 2024

- 14 août 2024
- Camping île Marie

### Voyages 2024

- Valleyfield:
  - Du 10 au 13 juin 2024
  - Date limite d'inscription: 9 mai
  - 69 participants à date
  - 10 chambres de disponibles (date limite: 10 mai 2024)
- Joliette :
  - Du 26 au 29 août 2024
  - Date limite d'inscription : 10 juillet
  - 25/40 chambres de réservées

### Voyages 2025

- Lévis (St-Nicolas): 9 au 12 juin 2025
- 1 autre à venir en août 2025



# 13. Levée de l'assemblée

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



Participation Plaisir

Merci à toutes et tous et bonne saison 2024! et bonne saison 2024! Rendez-vous le premier mai à Granby

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024





# Dépassement entre pelotons

## Les minimiser

- Départs selon la vitesse des groupes le matin (2minutes entre chaque groupe)
- Se coordonner lors des départs après les pauses ou autres arrêts
- Garder 300 mètres entre 2 pelotons qui se suivent
  - Permet aux véhicules de revenir dans leur voie entre 2 pelotons
  - Permet à un autre peloton de dépasser et de se ranger entre les 2 pelotons
  - Évite de se retrouver plus de 15 cyclistes ensembles

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



# Dépassement entre pelotons

### 1<sup>er</sup> cycliste du peloton qui dépasse

- Bien regrouper les cyclistes de son groupe avant d'amorcer le dépassement
- S'assurer que les cyclistes de son groupe sont capables d'accélérer lors du dépassement (s'écarter rapidement du groupe dépassé)
- Choisir un tronçon de route droit, plat, avec chaussée en bon état
- Aviser son groupe (relayer l'information avant-arrière)
- Se rapprocher du groupe et les aviser (dépassement à gauche de x cyclistes)
- Si 2 pelotons à dépasser, s'insérer entre les 2 et recommencer la manœuvre complète
- Dernier cycliste transmet l'information pertinente vers l'avant (ex. auto, etc.)

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



# Dépassement entre pelotons

# Peloton dépassé

 Ralentir un peu pour donner une chance à ceux qui dépassent de le faire rapidement

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



# 6.6 Accueil des nouveaux membres

## Faciliter leur intégration en:

- En les accueillant (se présenter, leur souhaiter la bienvenue)
- En identifiant une personne qui pourra les aider durant les premières sorties
- En les aidant à se mêler aux discussions lors des pauses
- En ne cherchant pas à leur imposer des responsabilités dès le départ au sein du groupe

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



# 11. Rappel - Code de sécurité routière

Note: Ce sont des extraits du Code et non les textes complets pour la plupart

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



Participation Plaisir

# Équipements

Art. 232 Réflecteurs

- 1. Avant (blanc)
- 2. Fixé aux rayons de la roue avant (jaune ou blanc), visible des deux côtés de la bicyclette ou bande réfléchissante (jaune ou blanche) fixée de chaque côté de la fourche ou pneu dont les 2 flancs sont réfléchissants ou une jante avec bande réfléchissante en continue sur toute la circonférence, sur les 2 côtés
- 3. Arrière (rouge)
- 4. Roue arrière idem roue avant, mais (rouge ou blanc) et la bande est fixée sur les haubans au lieu de la fourche
- Pédales (jaune ou blanc) ou bandes réfléchissantes autour des chevilles ou bandes réfléchissantes sur les chaussures



Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



# Équipements

### Art. 233 Phares

 Nuit phare ou feu blanc à l'avant et feu rouge à l'arrière (peuvent être clignotants)

#### Art. 235 Phares

 Doit permettre de distinguer une personne ou un objet à une distance de 10 mètres

#### Art. 237

• Phares, feux ou réflecteurs visibles d'une distance d'au moins 150 mètres

#### Art. 424

 Phare et feu doivent être allumés la nuit ou lorsque les conditions atmosphériques le nécessitent

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



### Cellulaire

#### Art. 443.1

Interdit à tout cycliste de faire usage d'un téléphone cellulaire ou de tout autre appareil portatif conçu pour transmettre ou recevoir des informations ou pour être utilisé à des fins de divertissement, ou de faire usage d'un écran d'affichage, sauf pour:

consulter l'information affichée sur un écran d'affichage, y compris celui d'un appareil portatif, ou actionner une commande de l'écran alors que celui-ci satisfait à l'ensemble des conditions suivantes:

- a) il affiche uniquement des informations pertinentes pour la conduite du vélo ou liées au fonctionnement de ses équipements usuels;
- b) il est installé sur un support, amovible ou non, fixé sur le vélo;
- c) il est placé de façon à ne pas obstruer la vue du cycliste, nuire à ses manoeuvres, empêcher le fonctionnement d'un équipement ou en réduire l'efficacité et de manière à ne pas constituer un risque de lésion en cas d'accident:
- d) il est positionné et conçu de façon à ce que le cycliste puisse le faire fonctionner et le consulter aisément.
   Pour l'application du premier alinéa, le cycliste qui tient en main, ou de toute autre manière, un appareil portatif est présumé en faire usage.

#### Art. 443.7

L'article 443.1 ne s'applique pas à un cycliste, s'il est immobilisé en bordure de la chaussée ou sur l'accotement de façon à ne pas gêner la circulation.

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



# Écouteur

### Article 443.2

- Le cycliste ne peut porter aucun écouteur.
- Ne constitue pas un écouteur l'appareil qui est intégré dans un casque protecteur et qui permet à ceux qui le portent de communiquer entre eux sans les empêcher de capter les bruits de la circulation environnante.

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



## Principe de prudence

#### Art. 3.1.1

Tout usager de la route est tenu, surtout à l'égard de celui qui est plus vulnérable que lui, d'agir avec prudence et respect lorsqu'il circule sur un chemin public. Le conducteur d'un véhicule routier est tenu de faire preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers plus vulnérables, notamment les personnes à mobilité réduite, les piétons et les cyclistes.

L'usager vulnérable est, pour sa part, tenu d'adopter des comportements favorisant sa sécurité.

Note: Le piéton est considéré plus vulnérable que le cycliste qui doit par conséquent agir avec prudence à son égard.

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



### Partage auto/vélo

#### Art. 341

Le conducteur d'un véhicule routier **ne peut** dépasser un cycliste à l'intérieur de la même voie de circulation, à moins qu'il ne puisse le faire sans danger après avoir réduit la vitesse de son véhicule et après s'être assuré qu'il peut maintenir une distance raisonnable entre son véhicule et le cycliste lors de la manoeuvre.

Le conducteur d'un véhicule routier **ne peut** effectuer cette manoeuvre lorsque la partie de la chaussée sur laquelle il doit empiéter n'est pas libre sur une distance suffisante, notamment lorsqu'un véhicule vient à sa rencontre ou à sa hauteur. En ce cas, il doit demeurer dans sa voie et réduire la vitesse de son véhicule, notamment en restant derrière le cycliste. Il doit faire de même dans les cas visés aux articles 345 et 348.

Est une distance raisonnable 1,5 m sur un chemin dont la limite de vitesse maximale autorisée excède 50 km/h ou 1 m sur un chemin dont la limite de vitesse maximale autorisée est de 50 km/h ou moins.

Le présent article s'applique au conducteur d'un véhicule routier lorsqu'il croise ou dépasse un piéton, avec les adaptations nécessaires. Il s'applique également à un tel conducteur lorsqu'un cycliste ou un piéton circule sur l'accotement ou sur une voie cyclable qui n'est pas séparée de la chaussée par un terre-plein ou un autre dispositif physique surélevé.



# Partage auto/vélo

### Art. 344

Le conducteur d'un véhicule routier peut franchir une ligne visée à l'article 326.1 (ligne continue simple ou double), dans la mesure où cette manœuvre peut être effectuée sans danger, pour dépasser une machine agricole, un véhicule routier muni d'un panneau avertisseur de circulation lente, un véhicule à traction animale ou une bicyclette.

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



# Partage auto/vélo

### Art. 345

Nul ne peut effectuer un dépassement en empruntant la voie réservée à la circulation en sens inverse:

- 1° à l'approche du sommet et au sommet d'une élévation ou dans une courbe, lorsqu'il ne peut voir à une distance suffisante les véhicules qui viennent en sens inverse;
- $2^{\circ}$  à l'approche et à l'intérieur d'une intersection, d'un passage à niveau, d'un tunnel ou d'un passage pour piétons dûment identifié.

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



# Obligations et interdictions

- Art. 488 Le cycliste doit se conformer à toute signalisation.
- Art. 477 Le cycliste doit circuler à califourchon et tenir constamment le guidon.
- Art. 486 Circulation en file si deux cyclistes ou plus (maximum 15)
- Art. 411 Immobiliser à 5 mètres de la voie ferrée lors de l'approche d'un véhicule sur rails
- Art. 492.1 Le cycliste ne peut circuler sur un trottoir, sauf en cas de nécessité ou à moins que la signalisation ne le prescrive ou ne le permette. Il doit alors circuler à une vitesse raisonnable et prudente et accorder la priorité aux piétons.

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



# Obligations et interdictions

Art. 487 Le cycliste doit circuler aussi près que possible de la bordure ou du côté droit de la chaussée et dans le même sens que la circulation, en tenant compte de l'état de la chaussée et des risques d'emportiérage.

Il peut également circuler sur l'accotement dans le même sens que la circulation. Le premier alinéa ne s'applique pas au cycliste lorsqu'il s'apprête à effectuer un virage à gauche, s'il est autorisé à circuler à contresens ou en cas de nécessité.



# Obligations et interdictions

Art.478 Interdiction de circuler entre deux rangées de véhicules circulant sur des voies contigües, sauf si la voie sur laquelle il circule est contiguë à une voie réservée à l'exécution du virage à droite

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



# En circulant

Art. 349 Véhicule et bicyclette qui effectuent un virage à une intersection doivent céder le passage aux piétons et cyclistes qui traversent la chaussée qu'il s'apprête à emprunter

Art. 410 Lorsqu'un piéton s'engage ou manifeste clairement son intention de s'engager dans un passage pour piétons, le conducteur d'un véhicule routier doit immobiliser son véhicule pour lui permettre de traverser. À un tel passage, le cycliste doit également accorder la priorité aux piétons.

Art. 490 Avant de tourner, le cycliste doit signaler son intention d'une façon continue et sur une distance suffisante, à moins qu'une telle manoeuvre ne mette en péril sa sécurité.

Lorsqu'il tourne à droite, le cycliste doit placer l'avant-bras gauche verticalement vers le haut ou placer le bras droit horizontalement. Lorsqu'il tourne à gauche, il doit placer le bras gauche horizontalement.



# En circulant

#### Art.359

À moins d'une signalisation contraire, face à un feu rouge, le conducteur d'un véhicule routier ou le cycliste doit immobiliser son véhicule avant le passage pour piétons ou la ligne d'arrêt ou, s'il n'y en a pas, avant la ligne latérale de la chaussée qu'il s'apprête à croiser. Il ne peut poursuivre sa route que lorsqu'un signal lui permettant d'avancer apparaît.

Un feu rouge en forme de flèche peut être utilisé pour régir l'immobilisation pour une manoeuvre particulière.

Malgré le premier alinéa et à moins d'une signalisation contraire, le cycliste qui fait face à un feu pour piétons à un feu rouge peut poursuivre sa route. Il doit toutefois s'immobiliser avant le passage pour piétons ou la ligne d'arrêt ou, s'il n'y en a pas, avant la ligne latérale de la chaussée qu'il s'apprête à croiser et s'assurer qu'il peut effectuer sa manoeuvre sans danger. Il doit alors circuler à une vitesse raisonnable et prudente et accorder la priorité aux piétons. En ce cas, l'article 444, à l'exception du premier alinéa, s'applique au cycliste avec les adaptations nécessaires.

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



## **Amendes**

Art. 504 Amendes pour un cycliste de 80 à 100\$

- · Réflecteurs et phares
- Omettre de s'immobiliser à un feu rouge ou à un arrêt obligatoire
- Effectuer un virage à droite au feu rouge alors que la signalisation l'interdit
- Omettre de céder le passage aux usagers qui ont la priorité
- Circuler avec un ou des écouteurs
- Circuler en manipulant un appareil électronique portatif, qu'il soit ou non tenu en main, sauf s'il affiche des informations utiles à la conduite, auquel cas il doit être installé sur un support fixe
- Omettre de signaler ses intentions
- Transporter un passager sur un vélo non adapté à cette fin

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024

) Т



# Bonnes pratiques à vélo Carrefour giratoire



- Ajustez votre vitesse et préparez-vous à céder le passage aux piétons et aux véhicules qui circulent dans toutes les voies du carrefour giratoire. Repérez votre sortie et la voie appropriée.
- Suivez les techniques de changement de voie pour intégrer votre voie avant la fin de la piste cyclable ou de la bretelle.
- Roulez au centre de la voie (ne restez pas en bordure).
- Attendez une interruption dans le flux de circulation pour vous engager dans la voie extérieure; NEVOUS ENGAGEZ PAS à côté d'un véhicule qui y circule déjà.
- Roulez au centre de la voie (ne restez pas en bordure).
- Attendez une interruption dans le flux de circulation pour vous engager dans la voie extérieure; NE VOUS ENGAGEZ PAS à côté d'un véhicule qui y circule déjà.



# Bonnes pratiques à vélo Carrefour giratoire (suite)



- Virage à droite (Vélo A)

   À l'approche du carrefour giratoire, signalez un virage à droite
- Maintenez le signal une fois que vous avez intégré les voies.
- Maintenez le signal à la sortie

#### Rouler tout droit (Vélo B)

- Ne faites aucun signal à l'approche du carrefour giratoire
  Ne faites le signal de virage à droite qu'une fois arrivé à votre

Assemblée d'ouverture, 26e saison, 12 avril 2024



# Bonnes pratiques à vélo Carrefour giratoire (suite)



- Virage à gauche (Vélo C)

  · À l'approche du carrefour giratoire, signalez un virage à gauche

  · Maintenez le signal une fois que vous avez intégré les voies
- Avant de sortir, signalez votre virage à droite

#### Demi-tour (Vélo D)

- À l'approche du carrefour giratoire, signalez un virage à gauche
   Maintenez le signal une fois que vous avez intégré les voies

- Avant de sortir, signalez votre virage à droite Veillez à ne pas vous trouver dans l'angle mort des automobilistes



# Bonnes pratiques à vélo



# Carrefour giratoire ferme Wera

- Réunir le peloton à l'approche du carrefour

  Passer le message sur la sortie qui sera utilisée avant d'entrer dans le carrefour

  Calles (25 le v/l)
- Ralentir (25 km/h)
- Céder le passage
- Choisir la bonne voie
- Signaler sa sortie
- Option route
- Option piste cyclable